

Charte sportive et éthique

Toute personne liée au Judo Club Carouge doit respecter les principes suivants, aussi bien sur le tatami qu'en dehors.

1. Se conduire avec un esprit sportif
2. Représenter le Club avec la plus grande dignité
3. Avoir à l'égard de tous un comportement irréprochable, tant physiquement que verbalement
4. Faire preuve de respect envers ses partenaires d'entraînement, les moniteurs, et tous les membres du JCC
5. Ne pas employer de propos déplacés ou grossiers ni avoir de comportements inappropriés ou violents à l'égard de coéquipiers, adversaires, arbitres, presse, public, staff technique et officiel
6. Ne pas consommer de substances illicites
7. Ne pas déranger le bon déroulement des cours
8. Respecter et protéger l'intégrité personnelle (physique, psychique et sexuelle) des enfants, des adolescents et des adultes et ne pas en tolérer la transgression
9. Informer une personne référente si l'intégrité personnelle d'un enfant, d'un adolescent ou d'un adulte pourrait être en danger
10. Aider à la clarification d'un soupçon en cas de mise en cause de soi-même

La présente Charte est adoptée par le Comité et est à disposition de tous.

Juin 2016

Centre Sportif des Pervenches
20, av. de la Praille CP1628 – CH -1227 Carouge/GE
Tél. 022 343 32 33

Site web: www.judo-club-carouge.ch - E-mail : secretariat@judo-club-carouge.ch